

Renvoi au comité des finances de l'adresse du président de la société populaire d'Aubusson (Creuse) qui transmet à la Convention le contrat de rente offert à la patrie par le citoyen Grellet, membre de la société, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des finances de l'adresse du président de la société populaire d'Aubusson (Creuse) qui transmet à la Convention le contrat de rente offert à la patrie par le citoyen Grellet, membre de la société, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 169;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22761_t1_0169_0000_1

Fichier pdf généré le 09/07/2021

104

Le président de la société populaire d'Aubusson, département de la Creuse, envoie un contrat de rente sur la tontine, de 200 liv., appartenant au citoyen Grellet, membre de cette société, qui en fait don à la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoyé au comité des finances (1).

105

Les représentants du peuple près l'Ecole de Mars adressent à la Convention nationale une montre et une paire de boucles d'argent données, la première, par Antoine Laget; la seconde, par André Fayolle. Cette offrande, disent-ils, est un nouveau garant de l'excellent esprit qui règne dans le camp des Sablons.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

106

La société populaire, le conseil général de la commune et le comité révolutionnaire d'Armentières, district de Lille, département du Nord, félicitent la Convention nationale d'avoir déjoué la trame infernale du dernier tyran et de ses complices. Ils jurent de mourir à leur poste plutôt que d'abandonner la chose publique.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

107

Le tribunal du district de Mayenne, département de la Mayenne, félicite la Convention nationale sur sa fermeté et son courage. Ils jurent de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le maintien de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Mayenne, 13 therm. II] (1)

Citoyens représentants

Il est donc enfin arrivé le moment où l'énergie républicaine a sauvé encore une fois la patrie.

Des monstres, sous le voile du patriotisme, empruntaient le langage de la vertu pour tromper plus sûrement le peuple. Ils vouaient en apparence une haine implacable aux tyrans pour se substituer à leur place; ils paraissaient les amis de ceux dont ils voulaient déchirer le cœur.

Leur scélératesse nous a placé au bord du précipice. Pères de la patrie, vous avez couru les plus grands dangers. Votre énergie, votre courage et votre ensemble nous ont sauvé. Entourés des braves Parisiens, de ces fidèles et constants amis de la révolution, le crime ne pouvait l'emporter sur la vertu.

Vous vous êtes montrés dignes du poste important que vous occupez. C'est sans doute le plus beau jour des annales républicaines de la France que celui où vous avez déjoué les trames perfidement ourdies par les scélérats, qui, ennemis de la liberté de leur pays, lui voulaient donner un maître. Ils n'existent plus, ces monstres, ils ont subi la peine due à leur crime.

Citoyens représentants, continuez avec la même énergie. Tous les bons citoyens vous serviront d'égide. Nous jurons de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le maintien de la liberté. Qu'ils périssent, tous les traîtres, et la République est sauvée. S. et F.

F. LAIR (*présid.*), DUHAIL (*juge*), LECLAIR (*juge*), Q.J. DUTERTRE aîné (*juge*), RAQUELIN (?) (*juge suppl.*), CHEVREUL (*comm^{re} nat.*), COIGNARD (*suppl.*).

108

La société populaire du canton de Lizy-sur-Ourcq, département de Seine-et-Marne, témoigne à la Convention nationale la joie qu'elle a ressentie en apprenant la chute du tyran Robespierre et de ses complices. Elle l'invite à continuer ses travaux et à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Lizy-sur-Ourcq, s.d.] (3)

Citoyens Représentants,

Les amis de la liberté ont vu avec calme et satisfaction la révolution qui vient de s'opérer. Vous avez montré le caractère qui ne doit jamais abandonner les représentants d'une grande nation, en lançant la foudre sur la

(1) P.-V., XLIII, 39. Bⁱⁿ, 27 therm. (2^e suppl^l).

(2) P.-V., XLIII, 39. Original signé PEYSSARD, C 311, pl. 1233, p. 23 (en mention marginale: reçu la montre et les boucles le 17 thermidor. DUCROISI); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 394; Bⁱⁿ, 17 therm.; *J. Fr.*, n^o 679; *Ann. R.F.*, n^o 246; *Débats*, n^o 683, 303; *Rép.*, n^o 228; *Audit. nat.*, n^o 680.

(3) P.-V., XLIII, 39. Mentionné par *J. Sablier*, n^o 1479; Bⁱⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

(4) P.-V., XLIII, 39. Mentionné par Bⁱⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

(1) C 312, pl. 1242, p. 46.

(2) P.-V., XLIII, 40. Mentionné par Bⁱⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

(3) C 315, pl. 1260, p. 22.